



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 042-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.67

Déposée le : 15.03.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : de Meuron (Thun, Les Verts) (porte-parole)
Imboden (Bern, Les Verts)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 1132/2021 du 22 septembre 2021
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : Non classifié

Hôpital vert : comment réduire l'empreinte écologique et les émissions de CO2 du secteur de la santé bernoise ?

Sous l'aspect environnemental, la santé est le quatrième plus grand secteur de consommation après l'alimentation, la mobilité et l'habitat. Les hôpitaux jouent un rôle essentiel, ce qui incite à identifier les processus hospitaliers particulièrement pertinents pour l'environnement et la manière de les rendre plus écoresponsables et aussi plus rentables. Ces questions et d'autres sont au cœur du projet « Green Hospitals¹ », que le Fonds national suisse (FNS) a choisi de soutenir dans le contexte du Programme national de recherche « Economie durable : protection des ressources, vision pour le futur et innovation ».

Le projet a été lancé le 1^{er} septembre 2017 et s'étend sur 48 mois. Il implique l'Hôpital de l'île de Berne ainsi que les sites Hirslanden du canton, qui font partie des quatre groupes hospitaliers partenaires.

L'équipe de recherche, constituée du groupe de recherche Analyse du cycle de vie [Ökobilanzierung] de l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), de l'Institut d'études économiques de Bâle (IWSB) et de l'Institut Fraunhofer pour les flux de matériaux et la logistique (IML), s'intéresse aux processus hospitaliers pertinents pour l'environnement, à l'efficacité des hôpitaux sur les plans économique et écologique et à la manière de rendre les modes de fonctionnement hospitaliers plus respectueux des ressources. En collaboration avec des hôpitaux partenaires, elle élabore puis teste des propositions concrètes de mise en œuvre. En outre, dans le cadre du projet et sur la base d'une recherche bibliographique approfondie, les huit domaines suivants ont été identifiés comme les plus pertinents pour l'environnement au sein des hôpitaux : achat de denrées alimentaires, transport et mobilité, énergie de chauffage, électricité, approvisionnement (textiles, médicaments, etc.), élimination des déchets, rejets médicamenteux dans les eaux usées, infrastructure. Selon un sondage mené dans des hôpitaux, les trois secteurs les plus pertinents pour l'environnement (supérieur à 15 pour cent) sont la chaleur, la restauration et les infrastructures.

¹ <https://www.greenhospital.ch> (en allemand).

Le canton de Berne participe au financement des prestations des hôpitaux à hauteur d'environ 50 pour cent. Les conclusions de ce projet sont importantes non seulement pour des questions financières, mais aussi pour des motifs de durabilité.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment le canton de Berne pourrait-il exploiter ses possibilités et ses réseaux pour faire participer l'ensemble des hôpitaux aux conclusions du projet ?
2. A l'aide de quels instruments le canton de Berne a-t-il l'intention de réduire les besoins en ressources et les émissions de CO₂ des hôpitaux ?
3. Est-il envisageable qu'un label vert figure un jour parmi les critères requis pour admettre un établissement hospitalier sur la liste des hôpitaux ?
4. A l'aide de quels instruments le canton de Berne a-t-il l'intention de réduire les besoins en ressources et les émissions de CO₂ dans d'autres secteurs de la santé, en particulier dans les établissements médico-sociaux ?

Réponse du Conseil-exécutif

Question 1

Etant donné que ce projet de recherche est financé par le FNS, ses conclusions sont exposées dans des publications scientifiques accessibles à tout un chacun.

Question 2

Les hôpitaux sont des entreprises indépendantes qui appartiennent, pour certaines d'entre elles, en tout ou en partie au canton. Fondamentalement, ces hôpitaux sont soumis aux mêmes conditions que toutes les autres entreprises du canton. En vertu de l'article 53 ss de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn), les gros consommateurs d'énergie dont la consommation d'électricité est supérieure à 0,5 GWh par an sont tenus d'améliorer leur bilan énergétique. Le Modèle pour les gros consommateurs (MGC) concerne près de vingt hôpitaux, lesquels comptent parfois plusieurs sites. Jusqu'à 2019, ceux-ci ont en moyenne réduit l'intensité de leurs émissions de CO₂ de 12 pour cent, gagnant environ 8 pour cent d'efficacité énergétique. D'autres mesures et valeurs cibles ont été fixées dans les conventions d'objectifs existantes avec la Confédération ou le canton pour poursuivre ces efforts. Les mesures les plus efficaces concernent les installations de ventilation, les projets de construction et la chaleur.

Des exigences renforcées viennent s'ajouter à celles énoncées dans la LCEn (cf. art. 52 LCEn) pour les projets de construction d'envergure cofinancés par le canton – cela concerne aussi les hôpitaux, puisque le canton assume 55 pour cent des traitements hospitaliers via les tarifs, prenant ainsi en charge une partie des coûts d'infrastructure. Il est néanmoins rare que l'on érige de nouveaux hôpitaux : le plus souvent, les projets de construction consistent à rénover des bâtiments existants. A l'heure actuelle, il s'agit surtout du chantier de l'Insel Gruppe AG, à Berne. Les travaux de construction pour le nouveau bâtiment principal de l'Hôpital de l'Île ont démarré en juin 2017. Il sera prêt à être mis en service en été 2023 et remplacera l'ancienne tour. Il s'agit du premier bâtiment hospitalier de cette taille et de cette complexité à être construit selon le label Minergie-P-Eco.

Question 3

La liste des hôpitaux est un outil servant à mettre en œuvre la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), notamment pour garantir que la population bénéficie d'une couverture en soins suffisante et de bonne qualité pour ce qui est des prestations hospitalières. Il n'existe aucun lien direct entre la consommation de ressources et la qualité des prestations médicales, et il serait inapproprié d'en établir un. De plus, les décisions relatives à la liste des hôpitaux peuvent faire l'objet de recours devant le

Tribunal administratif fédéral, ce qui implique des années de procédures judiciaires fastidieuses. Le Conseil-exécutif se félicite de l'engagement des hôpitaux et des établissements médico-sociaux en faveur du développement durable et entend les soutenir dans leur démarche en leur fournissant les informations correspondantes.

Question 4

Le canton est d'ores et déjà doté du MGC (cf. réponse à la question 2). Actuellement, dans le canton de Berne, plus de 30 gros consommateurs proviennent d'autres secteurs de la santé. Il s'agit principalement d'établissements médico-sociaux. Jusqu'en 2019, la consommation d'énergie de ces 30 gros consommateurs avait en moyenne baissé d'environ 7 pour cent.

Destinataire

– Grand Conseil